

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance d'ajournement de la séance ordinaire du 6 avril du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 13 avril 1999 à 19 h 10, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Monsieur Claude Béland	Monsieur Steve Martin
Madame Carole Boisclair	Madame Nicole Périgny
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Maurice Poudrier
Madame France Désaulniers	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur René Gélinas	Madame Maryse Villemure-Plante

AINSI QUE madame Louise Piché, commissaire représentante du comité de parents.

Monsieur Serge Lafontaine est arrivé à 19 h 30.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Constatation est faite de l'absence de public à cette séance.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance.

---

Président

**RÉSOLUTION 491 0499** : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0499-12 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 5.1 Information concernant le trophée « Roi de la route ».
- 5.2 Conseil d'établissement.
- 5.3 Groupe de travail sur la religion à l'école.
- 5.4 Lettre de félicitations.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, les membres du conseil des commissaires étudient des règlements de délégation de fonctions et pouvoirs au personnel hors cadre et cadre.

Monsieur Serge Lafontaine est arrivé pendant l'étude des documents présentés soit à 19 h 30.

Au terme de l'étude des règlements, il est procédé à leur adoption.

**RÉSOLUTION 492 0499** : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 174 de la Loi sur l'instruction publique, que le conseil des commissaires peut, par règlement, déléguer certaines de ses fonctions et certains de ses pouvoirs au directeur général, à un directeur général adjoint, à un directeur d'école, à un directeur de centre ou à un membre du personnel cadre;

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soient adoptés les règlements suivants;

- Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général; document 0499-13
- Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général adjoint et au coordonnateur de l'éducation des adultes; document 0499-14
- Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des Services des ressources humaines; document 0499-15
- Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des Services des ressources matérielles. document 0499-16

Adopté unanimement

---

Président

En référence aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur le président Jean-Yves Laforest informe les personnes présentes de la réception par la Commission scolaire de l'Énergie du trophée « Roi de la route ». La commission scolaire s'est méritée ce trophée, décerné à l'organisme ayant la plus basse fréquence d'accident pour un kilométrage de 1 000 000 et plus, dans le cadre du concours « Entre-Flottes » organisé par la Ligue de sécurité du Québec. Il est alors convenu de la publicisation de cet honneur dans les médias et de l'organisation d'une activité en hommage aux transporteurs scolaires et aux conducteurs.

Monsieur le commissaire Marc Dumont arrive à ce moment-ci, soit à 19 h 45.

Sur un autre sujet, madame la commissaire Maryse V. Plante souligne que la direction de l'école St-Jean-Bosco, monsieur Denis Morin, a présenté au conseil d'établissement le projet éducatif de cette école. Madame V. Plante fait part du souhait d'assurer une stabilité au niveau des intervenants de l'école compte tenu de la nature du projet éducatif. Le directeur général, monsieur Jean Lavoie, souligne qu'il prend bonne note de ce souhait.

Madame la commissaire Danielle Bolduc s'enquiert après cela de l'approche de la commission scolaire sur le dossier de la religion à l'école. Il est alors indiqué qu'une réflexion aura effectivement lieu quant à ce dossier qui sera soumis à la consultation des intervenants de la commission scolaire. Un comité de travail sera formé pour l'étude de ce dossier.

Dans un autre ordre d'idées, monsieur le commissaire Steve Martin souligne la qualité du spectacle organisé par madame Julie Lefebvre, enseignante, les 24 et 25 mars derniers au Centre des arts de Shawinigan. Une résolution de félicitations est alors adoptée.

Félicitations

**RÉSOLUTION 493 0499** : CONSIDÉRANT que madame Julie Lefebvre, enseignante aux écoles Saint-André de Shawinigan-Sud, Saint-Joseph de St-Gérard-des-Laurentides et Centrale de Saint-Mathieu-du-Parc, a organisé les 24 et 25 mars derniers un spectacle au Centre des arts de Shawinigan;

CONSIDÉRANT que ce spectacle découlait des activités complémentaires à son travail d'enseignante qu'elle a organisé, sur l'heure du midi et après les heures de classe avec des élèves, à savoir : une chorale, des chants et des pièces instrumentales;

CONSIDÉRANT que ce spectacle s'est avéré d'une grande qualité;

Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que des félicitations soient adressées à madame Julie Lefebvre pour son implication et l'organisation des spectacles du 24 et 25 mars derniers au Centre des arts de Shawinigan;

QUE, de même, des félicitations soient transmises aux élèves ayant participé à ce spectacle.

Adopté unanimement

---

Président

Poursuivant, monsieur Steve Martin informe les commissaires des développements dans le dossier de la sécurité sur le chemin des Cèdres à Saint-Gérard-des-Laurentides. Il est alors souligné les résultats de l'étude faite par le ministère du Transport. Un rapport devrait être remis sous peu à la commission scolaire. Il est convenu que sur réception de ce rapport, le dossier sera référé au comité de travail des ressources matérielles.

À 20 h 25, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 494 0499** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit déclarée close la présente séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire